



Votation du 28 septembre 2025

Crédit pour la construction d'une nouvelle Prison centrale sur le site de Bellechasse

Conférence de presse, **8 septembre 2025**

Sommaire

1. Contexte et objectifs
2. Historique et planification
3. Le projet concret
4. Avantages et retombées
5. Coûts et financement
6. Avenir de la Prison centrale actuelle
7. Calendrier
8. Point de vue des utilisateurs
9. Conclusion
10. Vidéo explicative
11. Questions

1. Contexte et objectifs



- Vétuste et non adaptée aux standards actuels
- Emplacement au cœur d'un quartier résidentiel
- Conditions de travail et de détention dépassées
- Rénovation trop compliquée à cause de son statut de bâtiment historique classé



Solution : transférer la Prison centrale à Bellechasse

2. Historique et planification

2016 : Première planification adoptée

2018 : Etudes pour fermer la Prison centrale

2024 : Mise en service EDFR I



2017 : Evasion confirmant l'urgence de la situation

2020/2022 : Crédits d'études validés par le Grand Conseil

3. Le projet concret

- Construction d'une **nouvelle Prison centrale** pour la détention avant jugement, la détention administrative et les courtes peines (**80 places au total**)
- Construction d'un nouveau bâtiment pour la **semi-détention** et le **travail externe**
- Agrandissement de la **cuisine** et du **parking**

→ Cette centralisation se repose sur les infrastructures déjà présentes, ce qui permet de :

- ✓ **réduire les coûts** ;
- ✓ **simplifier l'organisation** ;
- ✓ **améliorer la sécurité**.

3. Le projet concret



@IPAS architectes SA et Charrière-Partenaires SA

4. Avantages et retombées

- Trois améliorations décisives :
 - ✓ Sécurité
 - ✓ Meilleures conditions de travail pour le personnel
 - ✓ Conditions de détention aux normes
- Synergies organisationnelles importantes
- Gestion plus efficace

5. Coûts et financement

Crédit d'engagement

Seconde étape de la planifications pénitentiaire 2016-2026 EDFR II

	Montant TTC
Coûts totaux y compris coûts annexes et uniques liés à la réalisation du projet	70 750 000
Déduction Crédit d'études accordé par le Grand Conseil le 28.05.2020	- 1 800 000
Déduction Crédit d'études additionnel accordé par le Grand Conseil le 06.02.2024	- 2 290 000
Déduction Subvention de la Confédération estimée et arrondie	- 13 600 000
Total du crédit d'engagement	53 060 000

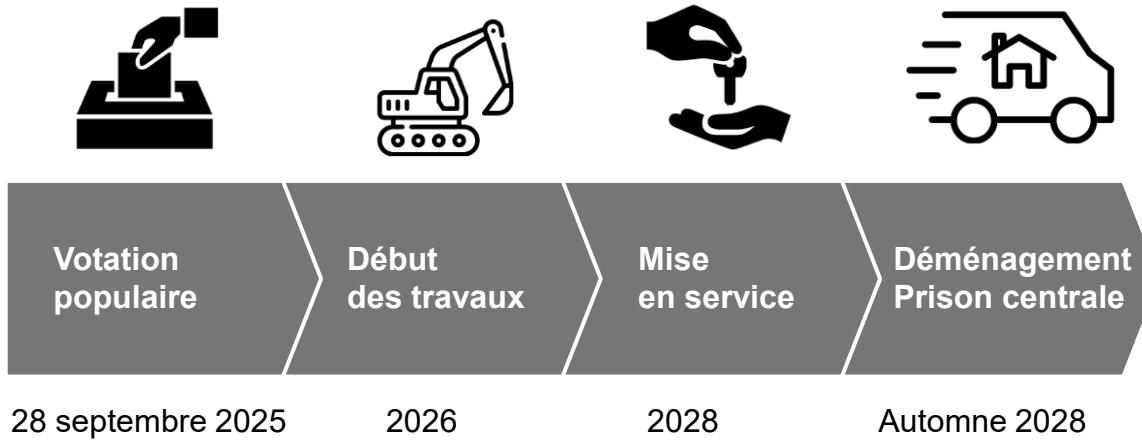
6. Avenir de la Prison centrale actuelle

- Utilisation actuelle du bâtiment **non adaptée**
- Quelques idées pour son **utilisation future** :
 - Auberge de jeunesse
 - Logements étudiants
 - Projets à caractère public



Un concours d'investisseurs est en préparation

7. Calendrier



8. Point de vue des utilisateurs

1. Organisation

- Respect des principes de sécurité : surveiller – contrôler – garder (Assurer la sécurité de la population, du personnel et des personnes détenues)
- Respect des exigences légales en matière de détention et conformité aux normes de sécurité
- Potentiel d'économies : alimentation, énergie & eau, entretien des infrastructures, transports des détenus

2. Personnel

- Identification et intégration définitive à l'EDFR
- Diversité des métiers proposés au personnel
- Opportunités d'évolution et de mobilité interne

3. Personnes détenues

- Amélioration des conditions de détention
- Suivi progressif des détenus sur un même site

9. Conclusion

Un projet :

- ✓ **nécessaire, réfléchi et équilibré** ;
- ✓ qui garantit **sécurité, dignité humaine** et une gestion **efficace**;
- ✓ Et qui **convainc** au-delà des clivages politiques.

Vote du Grand Conseil du 22 mai 2025

97 oui



0 non

1 abstention

En bref :

C'est un projet qui offre des infrastructures **modernes, sûres et dignes**, et qui libérera la Basse-Ville d'une situation qui ne peut plus durer.

10. Vidéo explicative

Votation du 28 septembre 2025 : Crédit pour la construction d'une nouvelle Prison centrale sur le site de Bellechasse

Questions?



Merci de votre attention.